

LE MOT COMME NOTION HETEROGENE

Linguistique - histoire - discours

Sonia BRANCA-ROSOFF
Université de Provence
UMR Téléme

Ce volume rassemble les exposés présentés lors de la journée d'études de février 1995 organisée conjointement par J. Guilhaumou et moi-même¹ dans le cadre et avec le soutien de l'UMR Téléme. Pour cette première confrontation entre les linguistes et des historiens de l'UMR, nous avons choisi comme thème, *le mot : analyse du discours et sciences sociales*.

1. UN DIALOGUE INTERDISCIPLINAIRE ?

Le mot était en effet apparu comme une bonne unité dont " l'évidence " s'imposait. D'abord, parce qu'il s'agit d'une unité *donnée* dans la matérialité

¹ En 1995, F. Mazière avait été empêchée de se joindre à nous. Sa contribution ainsi qu'un texte de J. Guilhaumou peuvent paraître aujourd'hui.

de son signifiant graphique isolé par deux blancs². Ensuite, parce que le mot a constitué une voie privilégiée d'accès au sens pour les sciences sociales, soit qu'elles aient envisagé le lexique comme moyen de désignation des référents, cherchant ainsi à mettre en rapport la langue et l'univers extérieur ; soit que, dans un deuxième sens qui intègre la théorie de l'arbitraire du signe, elles aient considéré le lexique comme un système qui impose aux locuteurs une certaine façon de concevoir le monde. Les mots expriment alors la vision subjective d'une société ou d'un groupe social³. Dans les deux cas, l'inventaire du vocabulaire et des usages de ce vocabulaire constitue une source précieuse pour l'histoire des mentalités. Une preuve *a contrario* est que, même lorsque la syntaxe est transparente, la présence d'un mot trop technique, trop archaïque ou régional, suffit à rendre incompréhensible un énoncé. On constate d'ailleurs que la collaboration entre historiens et linguistes est essentiellement passée par là et que l'*Histoire de la Langue française* de F. Brunot est encore aujourd'hui largement consultée lorsqu'on doit préciser les valeurs et les emplois successifs d'un même mot. Enfin, le lexique constitue, selon l'expression de Bakhtine, l'indicateur le plus sensible des transformations sociales, même là où elles ne font que commencer (Bakhtine, 1977, 38).

Pourtant, si le sens commun juge que le mot est l'élément de base du langage qui permet d'aborder la signification, il n'est pas sûr qu'il soit aisé de le définir. Meillet a proposé de l'aborder selon trois dimensions :

Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné (Meillet, 1921, 30, cité dans Marouzeau 1969, J. Picoche, 1977).

Le mot peut donc être appréhendé comme unité phonétique, comme unité fonctionnelle abstraite, comme unité sémantique. Mais contrairement à ce que laisse espérer la formule de Meillet ces dimensions ne coïncident pas. De plus, de nombreux linguistes structuralistes ou fonctionnalistes, ont

² Même s'il existe des cas limites, par exemple avec l'apostrophe, qui n'empêche pas de compter comme deux mots la suite déterminant-substantif dans *l'avion* et comme un mot *aujourd'hui* ; et plus gravement, avec la frontière instable qui sépare les mots composés et les locutions, amenant à compter pour trois *lever un lièvre* et pour un seul *pomme de terre*.

³ Le premier point de vue envisage l'existence indépendante de traits sémantiques objectifs, liés au référent, alors que la seconde version implique un sens autonome ou du moins très lié aux perceptions et aux conceptions des locuteurs.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

dénoncé une caractérisation qui ne permettait pas de séparer mot et non-mot (parler de sens *donné*, ne constitue pas un critère d'identification).

La première critique consiste donc à souligner la variation de ce qu'on entend par mot selon le point de vue adopté. Les décalages les plus importants se produisent quand on cherche à faire correspondre un sens à une forme et nécessitent d'éclaircir ce que l'on va entendre par sens. Si l'on privilégie la relation du mot et de la chose, on obtient une description des **dénominations** des classes d'objets. Beaucoup de formes identiques seront alors considérées comme des homonymes (pour reprendre un exemple célèbre de B. Pottier, le *siège* où l'on s'assied et le *siège épiscopal* constitueront deux unités). Si l'on part de l'idée que le mot appartient à un système et qu'il peut **signifier** parce qu'il entre dans un réseau d'opposition, on cherchera à rendre compte des raisons cachées qui relient entre elles les significations.

La seconde objection contre l'emploi du mot comme concept descriptif dénonce l'absence de critères. Or, la linguistique structurale s'est construite en mettant à l'écart les catégories de l'écrit au profit de procédures de découverte rigoureuses, identiques pour la langue maternelle et pour des langues inconnues. Les énoncés sont découpés sans approximation sur la base de critères nécessaires et suffisants. Tel est le test de commutation qui permet de comparer des énoncés présentant une seule opposition, à la fois sur le plan formel et sémantique. Cette opération d'analyse est menée tant qu'elle permet d'obtenir des unités douées d'une forme et d'un contenu.

Il faut le refaire
Il faut le faire
Il faut le défaire

En segmentant les énoncés, on finit par aboutir à des unités minimales, porteuses de sens, les morphèmes. On peut croire à première vue que le terme "morphème" n'est qu'une façon savante de désigner le mot⁴. De fait *ped* est à la fois un mot et un morphème. Mais plus souvent le morphème, signe indécomposable auquel on ne peut ôter de phonèmes sans le priver de sens, ne coïncide pas avec l'unité graphique. Le mot *refaire*, "faire + de

⁴ Denys le Thrace ne connaît pas d'opposition mot/morphème : le mot "est la plus petite partie de l'énoncé construit portant un contenu de pensée" (Cf. infra 3.2 et J. Lallot, 1989, 120 qui signale que *portant un contenu de pensée* est un ajout). La confusion est entretenue par certains linguistes :

"Le terme "mot" est souvent utilisé comme équivalent de morphème. Ce sera le cas dans cet ouvrage" (P. Charaudeau, 1992, 12).

nouveau ” est composé de deux morphèmes. *Re* a un sens qui combiné à *faire* permet d’obtenir le sens global *refaire*. Faut-il donc conserver un palier d’analyse intermédiaire entre l’élément significatif minimum et le syntagme et regrouper sous un même terme des mots-morphèmes, *dans*, *piéd*, des dérivés *refaire*, des formes verbales conjuguées *donnerions* ? Où s’arrêter ? Faut-il inclure des unités figées qu’on les appelle mots composés, *petit-mâitre*, *rendez-vous*, ou locutions, comme *ne souffler mot* ?

Même incertitude en analyse de discours. La lexicologie telle qu’elle s’est pratiquée au laboratoire de Saint-Cloud est représentée ici même par J. Guilhaumou, M.-F. Piguet et M. Deleplace qui reconstituent les systèmes de pensée et de sensibilité d’une époque en s’appuyant sur les mots. Mais dès qu’on l’envisage comme porteur de significations, le mot n’est plus un donné mais un problème. Il ne coïncide en effet que très rarement avec une signification fixe et les méthodes d’analyse employées pour étudier les ambiguïtés et recenser les écarts ne lèvent jamais complètement ces incertitudes.

Par ailleurs, d’autres travaux, en l’occurrence, l’exposé de M. Zoppi-Fontana qui se réclame de Pêcheux et mon propre exposé, privilégient des approches dans lesquelles le vocabulaire cesse d’être central.

D’où cette rencontre autour d’une unité de travail, aussi immédiate que problématique. Nous l’avons organisée autour des problèmes posés par l’absence d’homologie entre le mot syntagmatique, l’unité paradigmatique abstraite que la majorité des syntaxes range en “ parties du discours ”, l’unité sémiotique stabilisée que décrit la sémantique, et l’occurrence particulière qui prend un sens effectif en relation avec d’autres que l’on appréhende en analyse de discours.

- Un premier groupe d’exposés envisage le statut du mot syntagmatique, puis s’interroge sur la signification de variations observables au plan graphique dans les découpages des unités.

- Un deuxième groupe d’exposés envisage la relation entre la signification du mot isolé et la signification du mot en contexte. Et plus généralement la place du mot en analyse du discours.

Les réponses qu’on peut apporter à ces questions conditionnent en partie ce que l’historien peut attendre du linguiste et les modes de collaboration envisageables entre nos disciplines.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

2. LE MOT N'EST-IL QU'UNE UNITÉ PRATIQUE POUR
L'ÉCRITURE ?

L'histoire du terme suggère que “ mot ” a pris son sens, actuellement dominant “ d'unité autonome ”, en référence aux pratiques de segmentation écrite du discours. Comme le rappelle R. Lafont (1987), “ mot ” remonte à *mutmut* (onomatopée attestée dans Apulée et Charisius) qui note un grognement. Intégré dans la langue latine, le terme *muttum* caractérise toujours un son qui n'a pas de signification. Ainsi, le terme qui désigne l'unité de base du discours entre dans la langue par les marges. En français, les premiers emplois s'observent dans des tournures négatives qui renvoient à la non-communication : *ne soner mot* a le sens de “ ne pas émettre un son ”. Cependant, dès le XI^e siècle, “ mot ” est employé en dehors de ces contextes mais avec un sens général qui renvoie à des attitudes de locution plus qu'à des unités. Il désigne le discours ou des tranches de discours de dimension indéterminée. Nous avons conservé :

Je vais lui en toucher deux mots
En deux mots
Avoir des mots avec quelqu'un
Un recueil de bons mots
Le mot de la fin
Pour me résumer d'un mot⁵

Un bon mot correspond à la chute d'un récit, et a souvent la dimension d'un énoncé... En tous cas, il ne désigne pas en principe une portion d'énoncé réduite à un seul “ mot ”.

Le *Robert historique* signale que l'emploi courant actuel apparaît d'abord dans la locution *mot à mot* (1170). Sur le plan historique, tout se passe donc comme si c'était la pratique de l'écriture qui avait conduit à considérer les unités séparément, permettant ainsi de les envisager sur un plan abstrait et de les reconnaître comme des unités de langue. “ Le mot ” apparaît comme un artefact de la langue écrite.

Nous reviendrons ci-dessous sur les interactions entre les variations dans les pratiques de découpage de l'unité graphique et les conceptions métalinguistiques qui proviennent de la grammaire gréco-latine.

⁵ “ Pour me résumer d'un mot, je dirais que bien avant d'avoir à communiquer, le langage sert à vivre ” (E. Benveniste, 1966). La constatation serait la même avec l'allemand *Wort* ou l'italien *parola*.

3. LE MOT DANS LA CHAÎNE ET LE MOT EN PARADIGME : ZONES DE DIVERGENCES

Pourtant, aujourd'hui personne ne conteste deux choses : la notion de mot est intuitivement claire à l'intérieur d'une tradition écrite donnée. Elle doit bien correspondre à quelque chose de plus qu'à un ensemble de segmentations arbitraires puisqu'elle s'est maintenue depuis des siècles. Selon Saussure (*CLG 154*), le mot est une *unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue*. Mais la linguistique fait reposer son ambition d'être une science sur sa capacité à élaborer des concepts entièrement définissables, dont la signification soit parfaitement nette. Or, C. Touratier rappelle ici même qu'une approche linguistique fondée sur une argumentation falsifiable a du mal à faire correspondre au mot graphique des propriétés constantes, qui soient intéressantes à d'autres niveaux descriptifs, c'est-à-dire qui éclairent la connaissance des mécanismes langagiers ; ou à généraliser les propriétés repérées dans UNE famille de langues à l'ensemble des langues du monde. Il n'est donc pas sûr que le mot doive être considéré comme une unité de langue.

En fait, le problème semble devoir être posé de façon différente selon qu'on cherche à découper la chaîne (parlée ou écrite) et que l'on se situe alors à l'intérieur de l'énoncé (phonique ou graphique) où il s'agit d'isoler des **unités d'énoncés** ; ou selon qu'on envisage le **type abstrait**, considéré hors contexte dont elles relèvent. C'est ce que font les grammaires et les dictionnaires quand ils parlent du verbe *avoir* ou de l'adjectif *vert*. La distinction apparaît chez tous les linguistes quel que soit le cadre où ils se situent. Elle apparaît à travers l'opposition du " mot de parole " et du " mot de langue " chez R. Laffont (1987) qui se réfère à G. Guillaume (1939). La différence entre " le mot de discours " et le " mot dans le système " organise la typologie des écritures proposée par Cl. Blanche - Benveniste (1994). I. Mel'cuk (1993)⁶ distingue " mot-forme " et " lexème ".

⁶ Dans la phrase suivante, *suis, sont* comptent pour deux mots-occurrences mais pour un seul lexème : *quand je me suis levé, les deux hommes se sont aussi levés du siège et se sont approchés de moi* (I. Mel'cuk 1993, 103). Des problèmes de limites se posent. Faut-il considérer que *v(ais), al(ler), ir(a)* appartiennent au même mot de langue alors qu'ils n'ont pas exactement les mêmes propriétés grammaticales :

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

C. Touratier, même s'il reconnaît seulement l'existence du mot dans l'ordre syntagmatique, se réfère également à l'opposition de Tesnière entre ordre structural et ordre linéaire.

Nous pouvons désigner par “ mot de langue ”, ou “ mot paradigmatique ”, la notion qu'utilise un syntacticien lorsqu'il parle du verbe PROPOSER. Il ne s'agit pas d'une occurrence et, en français, PROPOSER, désigné conventionnellement par l'infinitif, recouvre l'ensemble des variations de personne et de temps. À l'intérieur du paradigme morphologique chaque forme ne diffère des autres que par des significations flexionnelles. Ce “ mot abstrait ”⁷ est aussi pourvu de propriétés grammaticales : il construit deux compléments *le, lui* ; il admet la construction pronominale *se proposer de* etc. Il est enfin pourvu d'un sens dont s'occupent la lexicologie et la lexicographie.

Le mot de discours désigne le mot pris dans la chaîne syntagmatique, le problème étant de savoir jusqu'où ce “ mot ” se fond dans la chaîne et jusqu'où il en est séparable. Il suppose d'autre part, l'acte d'énonciation d'un sujet.

Bref, la nature formelle du mot met à la fois en jeu son unité abstraite comme membre d'un paradigme et son occurrence dans un énoncé dont il peut être “ séparé ”. La grammaire traditionnelle présente une vue idéalisée de la correspondance entre les deux et aujourd'hui, notre système d'écriture tend à faire coïncider les deux types d'unités, mais il y a eu longtemps des zones de non-coïncidence.

? Je vais ; ? nous allons ; ? il faut aller,
paraissent bizarres. Le locatif est attendu :

J'y vais. Nous y allons ; il faut y aller.

Au contraire, le radical du futur exclut le pronom locatif :

* J'y irai.

Des questions semblables se posent sur les limites de ce qu'on fait entrer dans la flexion. Par exemple, traditionnellement les auxiliaires *avoir* et *être* + participe font partie de la conjugaison du verbe ; mais pas les formes *venir de* + infinitif et une certaine incertitude règne sur *aller* + infinitif.

Du point de vue du sens, le lexème, le mot paradigmatique est pris dans **une** acception. Melc'uk parle de vocable pour des lexèmes ayant le même signifiant et des affinités sémantiques (*cœur*, organe et *cœur*, siège des sentiments constituent deux lexèmes mais un seul vocable).

⁷ Je reprends Cl. Blanche-Benveniste (1994).

3.1. Le mot comme unité autonome

C'est du point de vue du mot en contexte que se situe C. Touratier. Il propose (en reprenant les critères de Bloomfield) de fonder le statut du mot dans "l'ordre linéaire" de la chaîne parlée comme unité déplaçable en bloc et séparable des autres unités. Il ne reprend donc pas l'ensemble des dimensions évoquées par Meillet. En examinant particulièrement le français, nous commencerons donc par revenir sur l'aspect phonétique et sur l'aspect sémantique de façon à situer les limites, restrictives, dans lesquelles C. Touratier inscrit le statut du mot.

Premièrement, il ne retient pas d'autres propriétés phonétiques que la possibilité de séparer le mot du contexte, en particulier, il élimine l'accent qui constitue une marque d'individualité physique pour certaines combinaisons de phonèmes. C'est que, dans beaucoup de langues comme le grec et le latin, l'accent joue un rôle démarcatif pour le mot⁸ mais pas dans toutes. Le français n'a qu'un accent de syntagme. Ainsi, pour les deux mots graphiques, *tous ensemble*, on observe un seul accent final de groupe. L'absence d'accent de mot a deux conséquences : d'abord, les liaisons et les élisions effacent les frontières des unités. Ensuite, l'unité qui correspond au mot graphique connaît de multiples variations de formes. À l'oral, "quatre" se réalise sous plusieurs formes, en fonction de l'initiale (vocalique ou non) du mot qui suit et selon qu'on marque ou pas le pluriel [kat} (+ consonne) ; [kat} (+ voyelle) ; [katr´z] (avec marquage du pluriel comme dans *quatre-z'enfants*). Les redécoupages sont constants et on peut entendre : *Fais voir ton petit 'nœil'*, sur le modèle de *un œil* ou *je l'ai zyeuté* fabriqué à partir de *des yeux*. L'absence de frontière entre les mots composant un syntagme favorise les calembours. On connaît les jeux d'Alphonse Allais, intitulant par exemple un de ses recueils *Allais...grement* ; la publicité ou la presse y ont recours. Le *Canard enchaîné* pratique largement les découpages impliquant un nom propre :

La Bayadère des ders (à propos du ballet *La Bayadère*)

Le petit Ampère des peuples (Lech Walesa s'apprête à redevenir électricien après avoir rêvé d'être — à l'exemple de Staline, semble suggérer le journaliste — le "petit père" du peuple polonais).

Les déçus du plan Marche mal pour les banlieues (Chirac avait annoncé un "plan Marshall"), *Le Canard enchaîné* 1/96.

⁸ Pour Apollonios, un mot doit posséder un accent propre, (J. Lallot, 1992).

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

Au contraire, l'écriture sur-découpe des segments dans la chaîne énoncée (et impose une interprétation). Lorsqu'on cherche un modèle qui gère à la fois l'oral et l'écrit, ne faut-il pas se situer au niveau de l'unité intonative, le syntagme ?

Le critère sémantique consisterait à pouvoir isoler dans l'énoncé ce qui correspond à un concept unique. On peut admettre intuitivement que *chemin de fer* correspond à une unité sémantique bien que la forme se compose de trois morceaux séparés. Mais il n'est pas toujours facile de savoir si l'être désigné par un mot est envisagé comme un tout. À l'écrit, dans *les fils de Jean* le pluriel de *fils* est indiqué par un mot séparé, l'article (puisque le singulier *fils* a la même forme graphique) ; mais dans *les filles*, le mot *filles* peut être considéré comme constitué de plusieurs unités significatives (fille + la marque *s* du pluriel). C'est pourquoi, C. Touratier a privilégié l'autonomie syntagmatique.

Sur le plan syntaxique, le sentiment d'unité peut reposer sur deux critères : d'une part un fonctionnement syntaxique autonome ; de l'autre, l'inséparabilité interne des éléments qui composent le mot.

Tout d'abord, le mot peut former un énoncé minimal (preuve de son autonomie) comme on le voit dans les reprises en écho :

Jean-Claude est brillant.
- Brillant ?

mais pas

Jean Claude est brillant
*? - ant ?

Tu n'as qu'à faire des pommes de terre
* de terre ?

Jean-Claude a fini
* ? a

Le critère de la reprise montre aussi que certains morceaux d'énoncés fonctionnent comme des blocs et constituent par conséquent des unités

complexes. Le langage courant les désigne pour une part comme “ mot composé ” et pour l’autre comme “ locution ”⁹.

Il le fera au fur et à mesure.

* - Mesure ?

Pour rendre compte de ces séquences morphologiquement complexes dont les éléments n'ont pas d'autonomie, A. Martinet a proposé la notion de “ synthème ” :

Le propre des synthèmes étant de fonctionner comme des monèmes uniques, ils sont normalement employés sans que leur caractère sémantiquement complexe n'intervienne en rien (A. Martinet, 1985, 36).

Avec la notion de “ lexie ”, B. Pottier, (1992, 34) aborde le même problème en faisant intervenir la dimension sémantique. Il s’agit des séquences *mémorisées comme signes individualisés* ce qui rassemble donc l’ensemble des mots simples (*dans, fauteuil*), des mots composés, des locutions et même des unités phraséologiques figées (*à des prix défiant toute concurrence*).

Toutefois ce critère ne permet pas d’isoler un verbe à l’indicatif, ou un clitique :

Et maintenant, ils partent

* partent

* ils

ils partent

D’où la séparation en mots autonomes fonctionnant comme des composants et mots qui n’entrent dans la phrase qu’en connexion avec les premiers¹⁰.

Le critère de séparabilité consiste à poser une unité parce qu’on ne peut pas séparer ses composantes alors qu’au contraire elle est “ séparable ” en bloc des autres mots dans les énoncés où elle figure. *Refaire* forme une unité car on ne trouve pas :

⁹ J. Picoche conserve cette terminologie. Un colloque récent (Saint-Cloud 1994) a été consacré à la locution.

¹⁰ E. Benveniste, “ Les niveaux de l’analyse linguistique ” (1^{ère} édition, 1964).

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

- * re-souvent-faire
- * re-le-faire

mais

refaire souvent ça
le refaire

alors qu'on peut séparer *faire* et *de nouveau* :

faire souvent de nouveau
faire ça de nouveau

J. Authier-Revuz (1995) signale que certains commentaires opacifiants peuvent s'insérer à n'importe quel point de la chaîne entre deux mots, si soudés soient-ils, comme entre un déterminant et un nom. Ce cas particulier d'incise fonctionnerait comme un bon identificateur du mot :

J'ai fini par trouver le, je dis le, en fait ils sont plusieurs, jardinier
J'ai fini par trouver le, si on peut dire, jardinier
J'ai fini par trouver le, disons, jardinier (J. Authier-Revuz, 1995, I, 115).

[...] écoutant discuter **deux** (mais quoi ? : **indicateurs, espions de police ?**) mais pour indiquer quoi ? espionner qui ? : deux oisifs, deux étudiants en cubisme (Claude Simon, *L'acacia*, 191).

Mais je note que la même rupture reste difficile entre les pronoms préverbaux comme *en* et le verbe :

? J'en, disons, veux trois, de pommes.

y ou *en* sont soumis à des restrictions combinatoires particulièrement fortes et sont mal séparables et mal déplaçables dans la chaîne¹¹.

Le problème des locutions est peut-être plus gênant et il faut se demander si les procédures minimum envisagées sont suffisantes et si elles n'empêchent pas de mettre en lumière le continuum qui va du mot au syntagme. On peut hésiter par exemple sur le statut de *retomber sur ses*

¹¹ Contrairement aux suffixes et aux préfixes, ils ont toutefois deux positions possibles, pré-verbale et post-verbale comme à l'impératif : *Penses-y* ; *amènes-en*.

pieds. S'agit-il de quatre mots librement combinés ou d'une seule unité figée ? Comme n'importe quelle combinaison de mots “ séparables ”, cet énoncé accepte certaines insertions :

retomber **facilement** sur ses pieds
retomber sur ses **deux** pieds

La prise en compte d'autres critères éclaire de façon intéressante le fonctionnement de cet exemple. Ainsi, la reprise de *sur ses pieds* par un clitique n'est pas absolument impossible, ce qui indique que la valeur du déterminant est bien référentielle et non intentionnelle comme c'est le cas avec les locutions¹².

sur ses pieds, ici, c'est pas facile **d'y** retomber

Inversement, le déterminant n'est pas libre ; *ses* ne peut commuter avec le démonstratif ou l'indéfini :

? retomber sur des pieds
? retomber sur ces pieds là

Tout ceci fait que la productivité du schéma syntaxique n'est que relative. Sémantiquement, le sens n'est plus tout à fait calculable *retomber sur ses pieds* signifie “ se tirer bien d'une situation délicate ” et pas seulement “ rester planté sur ses pieds, en retombant ”. La réponse à la question “ une ou plusieurs unités ” ne peut être formulée de façon tranchée puisque les critères ne convergent pas. Et l'on peut se demander si la linguistique doit ne retenir que certains critères pour aboutir à des distinctions tranchées ou multiplier les observations empiriques (quitte à constater que l'ensemble des caractéristiques observables est souvent divergent).

Un problème supplémentaire résulte de l'instabilité des groupes¹³ dégagés à l'aide des tests de séparabilité et de déplacement. Il semble en effet toujours possible de mettre en valeur l'effet de combinaison. Ainsi, lorsque je désigne un concours de piano comme un *concours haut de gammes*, le jeu de mots entraîne une double lecture, tantôt en prenant *haut*

¹² I. Simatos retient comme critère de locutionnalité la valeur intentionnelle et non référentielle des parties.

¹³ Qu'on les appelle “ signe ”, “ mot ”, “ lexie ”... ne change rien au problème.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

de gammes comme un tout, au sens d'un concours de grande valeur, tantôt avec remotivation et analyse. Lorsqu'un journaliste écrit :

remise en train (s) après la grève de la SNCF

il fait lire une première fois l'ensemble *en train* comme une locution adverbiale qui combinée avec "remise" signifie globalement "remise en mouvement, redémarrage" puis surajoute un deuxième sens où "train", unité indépendante, désigne les locomotives et les wagons qu'elles traînent. Comprendre, c'est maintenir les deux acceptions et effectuer un va-et-vient, du rôle local de *train* considéré de façon compositionnelle, au sens global de l'unité lexicalisée. Il semble que ces sens cessent d'être vivants et se lexicalisent seulement lorsque des formes sortent complètement de l'usage comme c'est le cas de *fur* dans *au fur et à mesure*.

Deux attitudes sont alors possibles. On peut se rallier à la position de R. Martin (1995) qui admet qu'il n'y a pas de frontières étanches entre les catégories¹⁴, et propose de chercher des universaux dans les opérations. Dans cette perspective, l'appartenance à la catégorie des mots ne se déciderait pas en fonction de propriétés également réparties dans chaque élément de la classe, mais en terme de similitudes plus ou moins grandes avec des prototypes, et l'autonomie serait une propriété graduelle, le long d'un continuum.

On peut chercher à maintenir la notion de critères décisifs nécessaires et suffisants ce qui amène à considérer que, du moins au regard des critères que l'on a adoptés, tous les membres de la catégorie "mot" sont homogènes. C. Touratier qui se heurte aux décalages entre les unités graphiques et les mots syntagmatiques, tels qu'il les définit, est du moins conduit à critiquer les incohérences des typographes et des lexicographes séparant par des espaces des éléments syntaxiquement et sémantiquement soudés. Il passe les graphies traditionnelles au crible de l'analyse et propose d'améliorer le système en prenant en compte la "vraie" définition du mot syntagmatique et en pratiquant largement la soudure graphique pour des unités comme *pomme de terre*.

¹⁴ Il signale que les morphèmes posent eux aussi des problèmes de non coïncidence entre plan du signifiant et plan du signifié. Par exemple, lorsqu'il y a cumul sur une même forme *ont* d'une valeur lexicale, de la valeur d'indicatif présent et de troisième personne du pluriel. Les signifiants discontinus empêchent aussi de définir le morphème comme signe minimum linéaire.

3.2. Le mot comme membre d'un paradigme : La liste syntaxique des parties du discours

Si l'on ne travaille qu'avec des morphèmes, la séparation entre morphologie et syntaxe n'a pas lieu d'être. Il ne reste plus comme le remarque J. Molino (1985, 8) qu'une morpho-syntaxe qui prend en charge de façon homogène toutes les combinaisons de morphèmes. Des tentatives de ce genre ont été menées par Z. Harris dans un article célèbre de 1946 "From Morpheme to Utterance" et elles correspondent au premier modèle génératif. C. Touratier, ici même, ne reconnaît pas l'existence du mot sur le plan structural et aborde la syntaxe comme une combinatoire de morphèmes. Toutefois, toutes les grammaires traditionnelles décrivent les énoncés en termes de catégories, elles formulent des règles d'assemblage à partir de ces "atomes syntaxiques"¹⁵ c'est-à-dire qu'elles formulent des règles d'accord, ou décrivent l'ordre des constituants d'un énoncé à l'aide de "parties du discours" comme "nom" ou "verbe" qui conservent les mêmes propriétés syntaxiques quelles que soient leur composition interne et les modifications phonétiques dont elles sont l'objet.

De Guillaume à Tesnière, la plupart des linguistes ont aussi employé un modèle qui sépare deux domaines, la morphologie et la syntaxe. Même les générativistes y sont revenus depuis les années 1970 (cf. Chomsky 1970, Aronoff, 1976). S'agit-il pour autant d'un retour à la tradition ? En superposant deux terminologies, on risque de brouiller les visions grammaticales qui les sous-tendent. Il serait donc très utile de situer les conceptions actuelles des parties du discours par rapport aux doctrines du passé.

Ces notions ont une histoire qui remonte aux Grecs. La *Tekhné* de Denys le Thrace (I^{er} siècle avant Jésus Christ) distingue déjà, essentiellement sur des bases flexionnelles, "le nom, le verbe, le participe (qui tient du nom et du verbe), la préposition, la conjonction, le pronom, l'article, l'interjection et l'adverbe" (cf. J. Lallot 1989, 1992 a et b). Les différentes catégories se subdivisent en fonction des "accidents" ou variations flexionnelles qui

¹⁵ "There is another notion of "word" empirically and conceptually distinct from the one just given — a notion we will call *syntactic atom*. The syntactic atoms are the primes of syntax" (Di Sciullo A. -M. et Williams E., 1987, 46).

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

constituent leur flexion. Ainsi, au verbe qui admet temps, personnes, nombres, passif et actif, s'oppose le participe qui possède aussi la flexion des noms.

L'article, la préposition et la conjonction sont très tôt constituées comme des parties autonomes, définies par leur possibilités d'association plus que par des propriétés formelles. L'effort des médiévaux puis de Port-Royal a d'abord consisté à justifier l'existence de ces catégories par le fonctionnement de notre entendement qui détermine plusieurs formes de représentation du monde, "les modes de signification" (cf. J. Stéfani). Port-Royal insiste sur son rôle prédicatif. Mais chacune de ces approches aboutit à délimiter des catégories qui ne se recouvrent pas. Concevoir le verbe comme un mot qui varie en temps et en personne, élimine infinitif et participe ; de même si on le définit comme mot prédicatif. Au contraire si on y voit une classe sémantique, une sorte de codage en langue de la notion de procès, on y englobera infinitif et participe.

3.3. Hésitations dans les pratiques d'écriture entre le mot autonome du syntagme et le mot isolé du paradigme

À un autre niveau, nous pouvons observer les effets pratiques produits par les zones de non-coïncidence entre le mot syntagmatique - qui a comme dimension essentielle l'autonomie - et le mot paradigmatique - qui renvoie à une catégorie. Nous avons vu par exemple sur l'axe syntagmatique les substantifs demander l'appui d'un déterminant pour fonctionner en reprise, les clitiques être assez étroitement rattachés aux unités lexicales. Sur l'axe paradigmatique, substantif et articles n'en reçoivent pas moins une définition qui permet de les isoler.

Partant de l'existence de cette tension entre "mot de discours" et "mot en langue", Cl. Blanche-Benveniste (1994) a ainsi proposé d'utiliser l'opposition pour situer les différentes traditions d'écriture du monde : tantôt les conventions qui s'instaurent privilégient le mot en discours (c'est alors la pratique de la *scriptio continua*) ; tantôt, elles préfèrent mettre l'accent sur le mot en langue, comme le font les traditions arabes.

En France, le problème s'est posé au cours de l'histoire de l'adaptation de l'écriture latine aux vernaculaires. Dès les origines, les énoncés sont souvent découpés en "mots de langue" comme c'est le cas aujourd'hui dans les imprimés. Mais on trouve également un nombre non négligeable de "séquences graphiques" constituées de soudures entre unités atones *ala*

pour *à la* ; ou entre unité atone et mot plein. Cette concurrence existe toujours dans les manuscrits du XVII^e et du XVIII^e siècle. C. Roos l'étudie dans son intervention, *Unités pratiques de l'écriture du XVI^e au XVIII^e, la notion de séquence graphique*. Sans s'occuper de la correspondance entre les unités de la langue écrite et les unités de la langue parlée, elle situe à un niveau purement graphique sa réflexion sur la variation des pratiques dans les écritures manuscrites. D'une part l'écriture code les propriétés paradigmatiques du mot. L'adjectif "grand" résume en une seule forme terminée par "d" plusieurs prononciations possibles : le féminin prononcé /d/ dans *grande*, mais aussi le masculin, prononcé avec /t/ dans *grand homme* ou sans consonne finale dans *grand garçon*.

En revanche, en ce qui concerne la délimitation des mots dans les manuscrits, C. Roos observe fréquemment des séquences constituées de formes dépourvues d'accents (prépositions, articles, ou auxiliaires), qui s'attachent au "mot plein" qui suit comme s'ils fonctionnaient à titre de préfixes agglutinés. Cependant, le statut particulier des mots pleins est marqué par l'emploi de signes démarcatifs, trait de ligature plus long et emploi d'une majuscule à l'initiale du mot plein.

Ainsi au cours de l'évolution de notre système d'écriture, le mot observé dans son énoncé a correspondu à des programmes différents. Plus que le nôtre, le mot du XVII^e est proche du mot de discours, fondu dans son énoncé, et peu séparable.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que ces hésitations dans le système de notation du français ont accompagné des hésitations sur le métalangage grammatical. La "grammatisation du français" (S. Auroux, 1994) s'est d'abord opérée à l'aide d'une grammaire latine riche en flexions où les cas jouent le rôle des articles et des prépositions du vernaculaire. Il a sans doute fallu du temps pour donner un statut syntagmatique isolé à un signe qui n'avait pas rang de "partie du discours" dans les grammaires latines. Au contraire, l'utilisateur d'aujourd'hui apprend à isoler *le, l'* sous une rubrique précise, "prédéterminant", située au même niveau que la rubrique de "substantif" et il paraît raisonnable d'adopter pour ce prédéterminant la même conduite que pour le substantif. L'emploi de l'apostrophe permet d'isoler ces déterminants, même lorsqu'ils sont réduits à un graphème et alors même que notre système est rebelle à l'emploi de mots constitués d'un seul graphème.

L'approche de C. Roos rejoint aussi la position d'A. Berrendonner et M.-J. Reichler-Béguelin (1990). Certes, attachés à une conception de la science

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

qui puisse aboutir à des propositions réfutables et travaillant avec la notion d'unités discrètes, ils estiment que les mots sont des catégories trop incertaines pour être utilisées dans la description des langues parlées. Ils ne chercheront pas à définir cette notion intuitive et floue au sens où, pour eux, définir c'est donner une définition valable universellement, mais ils vont chercher à rendre compte de leur statut " pratique " comme convention d'écriture. Les mots graphiques sont pour eux des observables comme n'importe quelles données langagières recueillies dans un corpus.

L'observation des découpages fautifs est ainsi un moyen permettant de mieux saisir le point de vue opératif des scripteurs aux prises avec la notation des énoncés. Si un scripteur écrit *sévère tuer* au lieu de *s'évertuer* c'est sans doute parce que, grâce à cette " mauvaise " coupure, il retrouve deux unités plus fréquentes et déjà assimilées ce qui lui permet d'écrire à moindre coût. Le mécanisme qui explique ces bévues dès lors qu'on ne se borne pas à en rire, pose le problème de la réalité mentale des unités d'écriture :

Ils sont mis au compte soit d'une pathologie, soit d'une poétique. Nous sommes quant à nous convaincus qu'ils font pleinement partie de l'activité langagière la plus commune, et qu'ils reflètent des modes d'opérer essentiels.

Il ne s'agit pas pour eux d'en effacer la dimension imaginaire mais de la reconnaître dans sa dimension de représentation comme constitutive des opérations d'écriture. Le découpage peut correspondre à tout un halo sémantique et resémantiser le mot. C'est peut-être le cas pour *sévère tuer*. Plus souvent, il semble que le scripteur utilise des unités disponibles en langue sans considération de l'énoncé où elles sont insérées - un peu comme d'autres traditions d'écriture utilisent le rébus.

4. LE SENS DANS LES DICTIONNAIRES : TENSIONS ENTRE L'ORDRE DE LA LANGUE ET L'ORDRE DU DISCOURS

L'essentiel du travail du dictionnaire réside dans la définition, c'est-à-dire dans l'approche sémantique du mot isolé¹⁶. Telle est la conception

¹⁶ Il n'en a pas été tout de suite ainsi et les premiers " Trésors " sont des corpus de collocations.

généralement admise. Je voudrais seulement ici lister des faits qui montrent la complexité du sens visé par les dictionnaires. Il faut en effet tenir compte

- de ce qui se joue au niveau de l'unité de traitement, en général " le mot " et pas " le morphème " ;
- du paradoxe qu'il y a à cerner un sens unique à l'aide d'une opération de paraphrase qui ouvre nécessairement sur d'autres mots ;
- de ce qui se joue au niveau des complémentarités entre le sens fondamental visé par la définition et les différentes acceptions dont rendent compte les exemples et les collocations.

4.1. Des mots codés, employés en bloc, perçus et compris en bloc...

Les dictionnaires traitent en général des mots et pas des morphèmes. Il y a des exceptions et l'on doit signaler le *Robert méthodique*, dans lequel J. Rey-Debove rend compte des 34 290 mots du *Petit Robert* à partir de la combinaison de 8630 morphèmes non analysables¹⁷. Les affixes comme -PTYQUE " volet " (*diptyque, triptyque*) sont représentés à la nomenclature ; des radicaux comme DUBIT, " douter " (*dubitatif*) aussi. D. Corbin et l'équipe de SILEX travaillent à l'élaboration d'un dictionnaire dérivationnel qui décrirait les règles de formation sous-jacentes à l'ensemble des mots-construits du français. Il s'agit d'un ouvrage de linguiste profondément différent de la lexicographie traditionnelle.

Le privilège donné aux mots dans les entrées de la quasi totalité des dictionnaires est justifié par l'idée que les mots dérivés sont le lieu d'une double irrégularité.

Sur un plan formel, la combinatoire systématique des morphèmes aboutirait à des unités sans emploi dans leur groupe social si les locuteurs exploitaient la combinatoire morphologique. C'est ainsi pour des raisons aléatoires que le français a retenu *oculiste* mais pas *œilliste*. La notion lexicographique d'irrégularité morphologique suppose donc qu'on ne fasse pas le départ entre des mots impossibles à construire d'un point de vue dérivationnel, et des mots possibles, mais non attestés encore ou bien qui ne sont pas reçus dans le " bon usage ". Les deux catégories regroupées et

¹⁷ Morphèmes ou mots, le dictionnaire traite toujours d'unités paradigmatiques qui correspondent à un radical muni de flexions même si le dictionnaire fait des choix différents pour les verbes et par exemple pour les pronoms *je, me, moi* donnant lieu à des entrées différentes.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

confondues s'opposent aux unités stockées dans notre mémoire lexicale qui appartiennent à la norme. Le privilège donné au mot répond au privilège donné à l'apprentissage de la norme, à la fixation d'un usage socioculturel aussi contraignant qu'arbitraire.

Toutefois, il en va ainsi dans la mesure où le dictionnaire renonce à aborder les mots nouveaux. Or, D. Corbin (1987) rappelle que, lorsqu'un sujet crée des néologismes et que son interlocuteur décode des séquences jamais entendues, ce dernier se situe forcément au niveau des constituants du mot. Si la linguistique et la sociolinguistique sont impuissantes à tracer la frontière entre le dérivé de langue et le dérivé hors la langue, il faut se situer au niveau compositionnel où des règles permettent de rendre compte des possibilités d'assemblage entre morphèmes.

L'opposition entre le sens lexical pour les linguistes de Silex et le sens lexical pour le dictionnaire est encore plus frappante. La sémantique lexicale des lexicographes décrit des significations codées et les choses évoquées par les mots.

Un mot codé est employé en bloc, perçu et compris en bloc (Rey-Debove, 1984, 78).

Les lexicographes se plaisent à relever tous les cas où un mot composé de morphèmes a un sens qui dépasse le sens de sa composition. Dans une *animagerie*, on élève seulement des animaux destinés aux expériences scientifiques ; *l'appareillage* concerne les préparatifs de départ des navires, alors que l'action d'*appareiller* peut porter sur les préparatifs des filets que l'on dispose pour la pêche et ainsi de suite. Pour reprendre un exemple souvent donné (rediscuté par M. Temple, 1995), les lexicographes partent du fait qu'il n'y a pas de transparence sémantique immédiate dans la combinatoire¹⁸. Ainsi, la combinaison de *bouche, cavité située à la partie inférieure du visage de l'homme, bordée de lèvres, communiquant avec l'appareil digestif (Robert méthodique)* et de *-erie*, ne permet pas

¹⁸ On pourrait rapprocher le privilège donné aux mots dans les entrées du dictionnaire de travaux actuels en psycholinguistique qui semblent indiquer que les unités mémorisées en bloc par les sujets sont les mots et pas les morphèmes. Un autre argument pourrait être les équivalences proposées par des locuteurs qui le sont toujours au niveau du mot, pas du morphème. Ponge hésite ainsi entre *giboyeur* et *giboyer*, non entre *giboyeur* et *-er* :

“ Puis, aux jours de la mort, ces rares gouttes de sang noir à l'étalage du giboyeur (giboyer ?). (Notes prises pour un oiseau) ”.

Ponge essaie ses mots, pas ses morphèmes. C'est aussi ce que dit à sa façon l'expression *avoir un mot sur le bout de la langue*.

d'obtenir le sens de *commerce de la viande crue de bœuf, de mouton et de porc frais*, sens attaché à *boucherie* !

S'il veut aborder le sens construit dérivationnellement, le linguiste se situera forcément à un niveau plus abstrait que la signification codée par les dictionnaires. Ou du moins, il distinguera deux niveaux, le système de la langue et l'adaptation pragmatique "en fonction des circonstances" qui explique les sens attestés. Ainsi, l'analyse linguistique conduit à regrouper en un article la multiplicité des sens attestés de *lunette (s), paires de verres enchâssés dans une monture, ouverture arrondie, en particulier ouverture du siège d'aisance....* Le sens prédictible sera seulement "petit (s) objet (s) en forme de lune¹⁹". En revanche, la nature des objets particuliers comparés restera imprédictible.

4.2. Étiquetage ou définition logico-sémantique

Même la définition lexicographique en genre prochain et différence spécifique, qui se rapproche d'une sémantique différentielle, ne saurait être confondue avec le système de différences des linguistes. En particulier, il n'y a pas de séparation nette entre des traits "pertinents" logico-sémantiques et des traits "accessoirs". Le lexicographe considère plutôt le mot comme résumant un ensemble ouvert de propositions, renvoyant à une réalité culturelle qui dépend des croyances du locuteur sur le monde. Dès 1977, A. Rey (103-108) rappelait que CHAT dans les dictionnaires n'est pas seulement défini comme un "mammifère carnivore, de la famille féliné". L'expérience de la société française (plus ou moins active selon les locuteurs) amène aussi à concevoir le chat comme animal "qui a le poil doux ; qui griffe" et aussi "qui chasse les souris" quand bien même, la plupart vivent dans des appartements ; ou "qui est gourmand". Même dans le composant définitionnel la description du sens n'est pas contrastive et passe par le relevé des propriétés attribuées aux objets et aux événements sans qu'il soit possible de tracer une limite entre savoir linguistique et savoir sur le monde, entre ordre des mots et ordre des choses.

Peut-on d'ailleurs envisager la langue comme un mécanisme fermé ? F. Rastier fait remarquer que les propriétés encyclopédiques attribuées aux mots permettent de rendre compte de phénomènes linguistiques tels que la

¹⁹ Les *demi-lunes*, à la mode cette année chez les opticiens, montrent que ce sens est toujours actif.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

tautologie —*Une femme est une femme* —, ou la métaphore —*Achille est un lion* —.

Les valeurs des signes emmagasinées dans la mémoire sont aussi mises en relation avec des événements.

Les définitions linguistiques juxtaposent souvent des rapports sémantiques généraux et des fonctionnements d'étiquetage en lien avec des circonstances historiques particulières. Les dictionnaires de langue traitent successivement l'entrée GUERRE comme un phénomène social qui relève de rapports logico-linguistiques généraux (un conflit armé entre deux adversaires) puis comme des entités historiques situées dans un espace et un temps précis qui ont donné lieu à toutes sortes de **dénominations**. Ainsi *guerre sainte* est une dénomination figée, élaborée dans des circonstances précises, pour une sorte de guerre qui a fait date dans la mémoire culturelle des Français. C'est cette mémoire de l'événement que transmettent les dictionnaires²⁰ :

La guerre Sainte. C'est la guerre que les Chrétiens ont faite autrefois par des Ligues & Croisades pour le recouvrement de la Terre-Sainte (Richelet, 1680).

La guerre sainte est celle qui s'est faite autrefois par des Ligues, & des Croisades, pour le recouvrement de la Terre-Sainte (*Trévoux, 1752*).

On appelle, Guerre Sainte, La guerre qui s'est faite autrefois contre les Infidèles pour reconquérir la Terre-Sainte (*Académie, 1740*).

Parallèlement *guerre sainte* constitue aussi une désignation motivée dont le sens lexical peut être retrouvé par composition puisqu'il s'agit d'une sorte de description où les adversaires sont *des infidèles* qui bafouent *la foi*, et où le but de la guerre est la reconquête de la Terre *sainte*. Mais le syntagme est d'abord une appellation unique pour un événement particulier et sa valeur de localisation d'événement est donnée à mémoriser comme telle. On voit que le dictionnaire de langue se heurte au caractère peu satisfaisant de la catégorisation en “noms communs” dont il a à traiter, et “noms propres” qui relèvent du dictionnaire historique. Des syntagmes

²⁰ La référence appellative n'est d'ailleurs pas l'apanage des noms composés et des locutions et A. Rey (1989) a bien montré comment le terme RÉVOLUTION empaquetait tout un complexe d'idées et d'émotions en rapport avec les événements “Révolution française de 1789” et “Révolution russe de 1917”. La priorité accordée au mot sur le morphème dans le dictionnaire va donc de pair avec l'importance donnée au langage comme désignation du monde.

comme GUERRE SAINTE constituent des sortes d'hybrides où s'entremêlent deux formes de saisie du référent : un mode de représentation linguistique et - dans l'univers chrétien de l'*Académie* 1740 et de *Trévoux* 1752, où les *croisades* sont la seule *guerre sainte* pensable - une fonction pragmatique d'isolement et de nomination d'un phénomène particulier²¹.

Mais la caractéristique des énoncés linguistiques est de ne pas se réduire à une fonction référentielle dont la validité ne renvoie qu'à un univers de discours unique. Les capacités créatives liées aux propriétés linguistiques du syntagme et les changements d'univers discursifs - plus précisément le recul de l'espace chrétien - ont permis le recul de la fonction référentielle, au profit d'une définition motivante générale. La définition du *Robert* 1994 exprime la nouvelle représentation sémantique induite par l'attribution de la propriété *sainte* à *guerre*. L'adjectif renvoie au domaine religieux repris dans la relative pour exprimer des causes possibles de guerre :

GUERRE SAINTE : guerre que mènent les fidèles d'une religion, au nom de leur foi (=> **croisade, djihad**).

Autrement dit l'instabilité du syntagme entre valeur d'étiquetage et valeur d'usage est réglée par l'espace discursif dans lequel se situe le dictionnaire.

4.3. La définition et la fuite des sens²²

Pourtant une deuxième caractéristique des définitions du dictionnaire, inhérente au fonctionnement du métalangage, introduit, même dans les définitions apparemment les plus terminologiques, une dimension d'instabilité du sens plus profonde. Nous prendrons pour exemple ÉPROUVETTE, une des gloses décrites par M. Zoppi-Fontana. Comme il s'agit d'un mot technique, on pourrait penser que le dictionnaire renvoie le mot à un référent bien stabilisé. Certes le *Petit Robert*, sous l'étiquette *Spécialement*, propose un bon "prototype" des objets regroupés dans la catégorie des éprouvettes : le récipient a normalement la forme d'un tube, il est normalement utilisé en physique, chimie et biologie, bien que l'on

²¹ Même évolution, d'une linguistique des catégories à une pragmatique des fonctionnements, dans B. Bosredon (1994).

²² On emprunte ici le titre évocateur de B.-N. et R. Grunig, 1989, *La fuite du sens, la construction du sens dans l'interlocution*, en le détournant de son champ d'application.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

puisse appeler “ éprouvette ” certains récipients auxquels manque une de ces propriétés, un récipient à section carrée et non tubulaire par exemple, ou une éprouvette utilisée par une cuisinière en vue d'y conserver des gousses de vanille :

Récipient en forme de tube employé dans les expériences et les analyses de laboratoire (physique, chimie, microbiologie) pour recueillir ou manipuler les gaz et les liquides.

Mais la définition qui figure en tête de l'article ÉPROUVETTE du *Petit Robert*²³ est en fait une définition morphologique qui motive le mot en le décomposant :

_ 1° *Techn.* Instrument qui permet **d'éprouver** la qualité, la nature d'une matière donnée.

Cette définition fait communiquer l'éprouvette (fût-elle de laboratoire) et le verbe *éprouver* qui s'utilise plutôt, selon le même *Petit Robert*, pour des mots abstraits, des qualités, des vertus, des façons d'être. La non-superposition du nom et du verbe résulte de la flexibilité des signifiants glissant tout au long de l'histoire d'un emploi à l'autre, ce qui a produit de tels écarts partout dans la langue. La glose métalinguistique du lexicographe est en fait une reconstruction peu ou pas acceptable dans le discours naturel, et qui est valide seulement à un certain niveau d'abstraction. L'équivalence “ transparente ” d'ÉPROUVETTE et d'ÉPROUVER n'est acquise qu'en écrasant les différences entre les univers discursifs, le monde du laboratoire et celui des sentiments.

Le recours à la reconstruction métalinguistique - qui vient d'être envisagé comme une mise en relation de domaines discursifs disjoints -, fait intervenir la polysémie dans les mots apparemment les plus monosémiques. Bien sûr, les différentes acceptions d'ÉPROUVETTE sont séparées en autant de sous-parties numérotées de 1 à 3²⁴ : la définition “ motivante ” fonctionne en surplomb ; la définition “ fonctionnelle ”

²³ Où l'on peut voir le sens principal.

²⁴ **ÉPROUVETTE** [epruv t]. *n.f.* (1503) ; de *éprouver*). _ 1° *Techn.* Instrument qui permet d'éprouver la qualité, la nature d'une matière donnée. _ (1803) *Spécialt.* Récipient en forme de tube employé dans les expériences et les analyses de laboratoire (physique, chimie, microbiologie) pour recueillir ou manipuler les gaz et les liquides. V. **Tube** (à essai). _ 2° (1839) *Métall, Tr. pub.* Échantillon d'un matériau fabriqué dont on éprouve l'élasticité et la résistance. _ 3° Adj. *Bébé éprouvette*. V. **Bébé**.

(*Récipient en forme de tube*) est introduite par une marque (*Spécialement*) ; le *bébé éprouvette* signalé en fin d'article relève des “façons de parler” dont l'équivalent synonymique ne sera fourni qu'à l'entrée BÉBÉ. Mais en même temps, qu'il les distingue, le dictionnaire rapproche ces sens²⁵ dans l'ensemble que constitue l'entrée, installant la polysémie au cœur même de la notion de mot, dépliant, déployant tout un réseau qui fait communiquer non seulement le mot et le référent, le mot et les mots de la définition, mais aussi, les sens à la fois distingués et rassemblés sous la même forme donnée comme une “unité”.

Pris dans un système de formes, les locuteurs ne sont pas pour autant pris dans un système clos. Comme l'explique fortement F. Mazière dans un volume d'hommage à D. Maldidier (juin 1996), la définition *en langue*, par le seul fait qu'elle substitue au mot entrée une phrase elle même faite de mots qui sont à leur tour définissables, ne bloque jamais l'analyse sur un référent et ouvre au contraire sur l'infini du discours.

4.5. Instabilité dans l'articulation entre langue et formation discursive

Même si elles oscillent entre ce que B. Fradin et J.-M. Marandin appellent une analyse par prototypie et une procédure analytique, les définitions sont censées rendre compte des virtualités du mot au-delà des usages discursifs. Ce sont essentiellement les exemples et/ou les collocations qui sont chargés de rendre compte de la façon dont le sens se spécifie dans des pratiques sociales. On peut citer F. Mazière qui y voit le lieu où observer les discours (au sens de M. Pêcheux) :

Le dictionnaire est le lieu de mise en contact d'univers discursifs disjoints. La polysémie s'y rencontre donc comme fonction de l'histoire des pratiques discursives (F. Mazière, juin 1996).

²⁵ Ce qui n'empêche pas de considérer aussi tout ce que le dictionnaire exclut : les usages dont il ne parle pas. M. Tournier lui reproche d'imposer les usages dominants, de définir à partir des représentations sociales de l'élite :

“Unificateurs par vocation, ils n'ont pas le droit de présenter à 'la communauté linguistique' le miroir pulvérisé de ses divergences (1994, 56)”.

Il faudrait commenter plus longuement les guillemets à 'la communauté linguistique' qui suggèrent qu'on constitue une société hétérogène en masse unifiée par un tour de passe-passe.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

Les exemples parlent de la dimension sociale en relation avec les conditions historiques concrètes où se réalise la parole. La question du sens se repose dès lors autrement. Dans un article de dictionnaire, la définition présente le mot isolé avant de le reverser dans le discours, représenté par les collocations et les exemples qui relèveraient d'un modèle philologique. Certains lexicographes comme J. Hausmann (1990) ont proposé de se passer des définitions au moins pour les mots non-autonomes et de bâtir des dictionnaires de collocations et de phrases-exemples typiques. Ceci revient à considérer qu'il n'y a que des homonymes ou du moins à ne pas pouvoir distinguer des usages qu'ils percevraient comme polysémiques et qui sont "normaux" et des usages plus marginaux ou plus figurés. D'autres comme A. Rey, A. Collinot et F. Mazière (1990) insistent sur la complémentarité *définition, collocations, exemples*. Il n'y pas de frontière infranchissable entre ce qui à verser au compte de la langue et ce qui appartient aux particularismes de l'exemple. Chaque dictionnaire range les faits à sa manière. Il peut indiquer dès la paraphrase définitionnelle que le mot est à interpréter dans un certain champ. Dès la définition par exemple, l'Académie limite l'affinage à quelques matières :

AFFINAGE. s. m. L'action par laquelle on affine, on purifie **certaines choses, comme les métaux, le sucre**. *L'affinage de l'or. Cet or est déchu de tant de grains à l'affinage. L'affinage du sucre (Académie 1762)*

Féraud emploie les collocations et l'exemple, utilisant la définition pour préciser les moyens de l'affinage et estimant sans doute que le paradigme est trop dispersé pour être cerné dans une définition :

AFFINAGE, AFFINER Ces deux mots expriment l'action de purifier par le feu, ou par quel qu'autre moyen. **L'affinage de l'or ; affiner du fer, de l'étain, du sucre. Le temps et la cève affinent le fromage** (*Dictionnaire (sic) critique, 1787-1788*)²⁶.

Ainsi la répartition entre définition et exemples n'est pas inscrite dans la matière linguistique elle-même, mais posée par chaque auteur, peut-être en

²⁶ La définition par les domaines d'activité (hors de la langue commune) et le sens associé au figement (dans la langue commune) constituent deux pôles mais le dictionnaire combine souvent les procédés. Cf. F. Mazière 1990. Les exemples proviennent de S. Branca-Rosoff, 1994.

partie de façon aléatoire²⁷, mais sûrement aussi en fonction des priorités qu'il se donne. Le mot du dictionnaire trace la frontière entre l'unification imaginaire de la langue et les clivages des formations discursives.

Unité non-stabilisable en langue, le mot ne se laisse donc interpréter qu'à l'intérieur d'espaces discursifs donnés. F. Mazière envisageant le dictionnaire comme discours observe les différents traitements de sens des mots INDIEN et INDIGENE mis en œuvre par la lexicographie brésilienne, alors que dans l'usage ordinaire des Brésiliens *indigène* est considéré comme l'adjectif correspondant à *indien*. et montre que le sens ne peut se déterminer que dans l'histoire coloniale du pays.

5. L'INTERPRETATION DES MOTS EN DISCOURS

La lexicographie s'articule donc à l'analyse du discours, domaine où l'interprétation sémantique du mot est au centre des méthodes, en particulier dans les travaux dans les travaux d'orientation lexicologique. Tant qu'on pratique des analyses quantitatives, que l'on compare des fréquences, à partir du décompte d'unités graphiques, le mot semble une unité donnée : la machine compte aveuglément tous les occurrences de CLASSE, le groupe social, le groupe scolaire, la durée d'un enseignement.

Au contraire, lorsqu'on passe à l'interprétation, le mot apparaît comme une unité éclatée et divisée dont la compréhension est toujours problématique, puisqu'elle est conditionnée par les autres mots avec lesquels le mot s'assemble pour former des énoncés particuliers. L'interprétation est également déterminée par l'histoire, à la fois par ce que Pêcheux appelle l'interdiscours (l'ensemble des discours présents dans la mémoire des locuteurs et des récepteurs) et par les référents extra-langagiers²⁸ ce qui fait que le discours ne peut être tenu pour une totalité refermable sur elle-même. Or, les locuteurs ne partagent pas toujours les mêmes souvenirs. Ce sont ces valeurs d'usage, plurielles comme les locuteurs qui les mettent en œuvre, que la lexicologie sociale cherche à établir. Et cela entraîne deux conséquences et peut - être un problème.

²⁷ C'est ce que pensent certains lexicographes qui attendent de l'informatique des techniques permettant de systématiser les protocoles de description.

²⁸ Cf. A. Rey (1989) déjà cité.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

La première conséquence est qu'on s'intéresse d'habitude aux noms. Valoriser le nom permet d'articuler la fonction désignative du langage et l'intérêt pour les marqueurs de conflits sociaux. Si l'on se penche sur la signification d'un nom, on mettra en relief la variation des significations et les changements de sens en fonction des composantes sociales ; si l'on se penche sur sa fonction de nomination, on montrera comment les dénominations des référents, objets, processus ou agents, sont à la fois les reflets de la diversité des situations sociales et des enjeux dans la bataille pour le pouvoir²⁹. À travers l'émergence des nouvelles façons de nommer, des lexicalisations inédites, on observe l'histoire en train de se faire. Les locuteurs ne sont pas toujours piégés dans les mots des autres, ils peuvent, par un véritable " événement de parole ", parvenir à se démarquer ou à créer un nouvel usage :

Qui impose son mot, c'est-à-dire les modalités d'un emploi, assoit son autorité (M. Tournier 1994, 67).

M. Deleplace s'intéresse au désignant *anarchiste* et aux procédures d'analyse qui permettent de prendre comme objet les luttes qui opèrent autour des mots. Il a le souci de ne jamais couper les analyses linguistiques de leur ancrage historique et de l'histoire sociale des discours et la référence aux *événements discursifs* qui amènent et qui modifient les modalités d'emplois des mots. Inversement, la question de l'efficacité symbolique du langage, se pose à travers ces analyses, efficacité dans la conceptualisation puis au-delà dans la réalité. On peut se demander quel est le rôle de la puissance matérielle des paroles, comment la vision du monde peut agir sur un état du monde.

Il s'agit aussi d'étudier un concept qui fait partie de l'outillage intellectuel de base des sciences sociales, plus précisément du vocabulaire politique et social. Quand M. Deleplace interroge le sentiment trompeur d'évidence que nous donne un mot comme *anarchiste*, il cherche d'abord à éviter le méta discours anachronique de l'historien d'aujourd'hui.

M.-F. Piguet aborde pour sa part le problème des conditions auxquelles un mot déjà présent dans la langue courante devient un concept. Elle envisage le passage d'une pensée qui comprend la société à partir de la notion d'ordre à une société qui pense en termes de classe en essayant de départager l'emploi banal du mot *classes* et son emploi technique en

²⁹ " Les mots sont des pistolets chargés ", disait B. Parain. Et G. Deleuze : " Il n'y a pas de mot propre. Il n'y a que des mots d'ordre (1996) ", ceux des langages de pouvoir, comme la philosophie, l'État, la psychanalyse...

histoire à la fin du XVIII^e qui se répand au début du XIX^e siècle. De tels travaux participent donc, dans la lignée de la sémantique historique de R. Koselleck, d'une histoire culturelle qui est à la fois celle de notre société et celle d'une discipline : ils racontent l'histoire du vocabulaire théorique de l'histoire, domaine où les désignations ne sont pas plus neutres qu'ailleurs et où, comme ailleurs " l'idéologie " s'entend à déplacer le sens des mots, non parce qu'elle serait inauthentique, mais parce que le locuteur (qu'il soit naïf ou historien) a tendance à donner sens aux textes à partir du présent où il s'inscrit.

La deuxième conséquence est que des auteurs préoccupés de la diversité des usages rencontrent plus que d'autres le problème du corpus. M.-F. Piguet recherche les textes qui présentent une première récurrence de l'usage du mot " classe " dans le domaine socio-politique. Elle interroge un corpus ouvert, la base Frantext, qui comporte 160 millions de mots. Mais elle a aussi recours à son savoir historique, d'où le choix de Boulainvilliers, de Dubos ou de Montesquieu. M. Deleplace commence à l'inverse par l'analyse exhaustive d'un corpus restreint et stable, l'ensemble des discours prononcés dans l'enceinte des assemblées révolutionnaires successives. Mais il complète ce corpus clos par le dépouillement de sources plus ouvertes permettant de retracer des évolutions.

Les analyses lexicométriques et lexicographiques ont l'intérêt de balayer l'idéologie rétrospective (entretenu par le dictionnaire) qui efface les conflits, les différences d'acceptions, les batailles de mots au profit du mythe d'un passé " commun " homogène et unifié :

Voici des lexicologues reconstituant des systèmes équilibrés de pensée ou de sensibilité, qu'ils présentent comme neutres ou qu'ils disent d'époque, sans reconnaître suffisamment que ces systèmes sont en fait l'écho suspect d'idéologies particulières qu'un pouvoir impose au passé (champs sémantiques de Trier, champs lexico-notionnels de G. Matoré ou, plus largement et innocemment, organisation des lexèmes dans un dictionnaire général). À ce niveau, l'unité de langue est un leurre (M. Tournier 1994, ch. I, 11-12).

Mais cette position est bien ambiguë. S'agit-il seulement de rappeler que le lieu propre des discours n'est pas le dictionnaire, mais la parole vive et la pluralité des sujets que cela implique ? Ou, s'agit-il, à la façon de Bakhtine/Voloshinov dans *Marxisme et philosophie du langage*, de refuser

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

le concept saussurien de langue³⁰, de l'annuler comme pur artefact de grammairien en ne reconnaissant d'existence qu'à l'accumulation des discours sociaux, ce qui conduit, sur le plan sémantique, à dénier tout intérêt à la "valeur" comme élément de la signification ? Cette interprétation de la théorie de Saussure n'est possible que si l'on confond le discours monologique (éventuellement celui qui apparaît dans le dictionnaire) et le "système" en oubliant que pour Saussure le système est à reconstruire derrière le foisonnement de la parole.

La description de l'hétérogénéité et des interactions des discours qui s'affrontent n'a alors pour horizon qu'un ensemble d'expressions particulières dont il faut établir les règles d'emploi

E. Benveniste me semble avoir d'avance répondu en distinguant deux niveaux d'analyse. Le sémiotique est le domaine du signe hors emploi dont le sens trouve sa fixité dans le rapport qu'il entretient avec les autres signes du même paradigme ; tandis que la valeur sémantique s'appréhende dans un contexte particulier, en relation syntagmatique avec les autres éléments de l'énoncé et avec tout l'arrière-fonds culturel qui a motivé l'énoncé. L'interprétation d'un "événement de parole" est en effet toujours liée aux circonstances de l'acte d'énonciation qui a eu lieu et qui débordent d'ailleurs largement le langagier³¹. Le mot, explique Benveniste, "est l'unité minimale du message, l'unité nécessaire du codage de la pensée". La même entité peut être considérée en tant que signe et permettre d'envisager les contraintes proprement linguistiques qui pèsent sur le sens³². Elle peut être aussi considérée en tant que mot et permettre de prendre en compte la situation puisqu'elle réfère à des événements particuliers qui ont suscité un acte de communication et qui fournissent des clés d'interprétation.

La troisième conséquence est l'importance donnée aux aspects pragmatiques. C'est particulièrement net chez J. Guilhaumou. Historien du discours, il est sensible à l'importance du langage dans la construction de la

³⁰ On trouverait chez Wittgenstein le fondement théorique de cette position.

³¹ Le discours prend place dans un univers complexe où l'activité de parole est intimement liée à des pratiques et à des finalités non-langagières (*cf.* par exemple, J. Boutet et alii 1995, 25 sur les rapports entre langage et activité de travail).

³² M. Tournier lui-même montre bien dans le même livre, à propos du désignant insultant "jaune", comment une signification particulière résulte de la position de l'adjectif dans le système des couleurs. Benveniste a utilisé "signification" pour le mot hors emploi et "sens" pour le mot interprété dans une situation particulière.

réalité sociale d'où son intérêt pour des mots-concepts comme " nation ", mot fondateur de notre démocratie. L'histoire du discours s'oppose nettement à l'historiographie classique qui part de la distinction entre pratiques langagières et pratiques sociales et considère que la compréhension de la réalité consiste à confronter les discours aux données " objectives " extérieures au corpus (les conditions de production, les pratiques sociales réelles, les rapports de force entre les groupes). J. Guilhaumou critique cette coupure entre les faits sociaux et leurs symbolisation langagière car il nie la possibilité d'envisager des faits sociaux indépendamment de leur signification. C'est donc en restant dans le corpus qu'il dégage le sens que les acteurs qui y participent accordent aux événements. Cette position est rendue possible par la réflexivité du langage. L'époque révolutionnaire est une époque privilégiée, où les partisans du régime comme les opposants savent que les mots produisent l'événement. Aussi, ils en parlent beaucoup et commentent non seulement le réel mais aussi leurs attitudes linguistiques, leur emploi constant de la définition (Qu'est ce que le Tiers état), ou du néologisme de combat (assemblée nationale).

Toutefois le travail de J. Guilhaumou se singularise par plusieurs aspects. Tout d'abord par l'intérêt qu'il porte à la démarche empiriste, laquelle fournit à la fois un objet de travail et une démarche méthodologique. L'étude de Sieyès et de la première période de la révolution est à la rencontre de ces deux thèmes. Sieyès propose une articulation que l'on peut dire empiriste entre le point de départ, l'expérience, et le point d'arrivée, la dimension généralisante. Il donne par conséquent un rôle essentiel à " l'abstraction ". Symétriquement, l'assemblée entre 1789 et 1790 procède à des " expérimentations ", en inscrivant la théorie (Sieyès) dans la pratique (les actes que sont par exemple le Serment du jeu de Paume ou le fonctionnement des *sociétés* révolutionnaires).

Ensuite par l'intérêt porté aux opérations de discours où se structure le discours d'assemblée. Ainsi est mentionné le réseau métaphorique du corps de la nation, tantôt décrit au gré des affrontements comme démembré par les nouveaux départements, tantôt comme découpé par les ordres. La tradition ancienne s'attachait à inventorier les figures. Le texte de J. Guilhaumou, s'il ne règle pas le problème, vient rappeler que l'analyse à

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

base lexicale devra s'articuler aux unités plus larges qu'abordaient la rhétorique puis la stylistique.

Enfin, J. Guilhaumou, décrit un itinéraire, l'avènement du discours d'assemblée et son déclin. Il cherche à rendre compte conjointement d'une évolution et du rôle du langage dans ce qui est advenu. Sa description prend donc la forme d'un récit historique, d'un trajet dans lequel les fonctionnements de corpus n'apparaissent que par fragments. Cette forme de travail, sans doute évidente pour l'historien, pose évidemment le problème de la dispersion des éléments langagiers prélevés pour être examinés et mis en série. De fait, sont tour à tour convoqués des actes de langage comme *la demande*, des désignants, des figures... On peut s'interroger également sur l'articulation entre les moments de récit et les moments où sont examinées des régularités linguistiques.

6. DE LA LECTURE COMME TRAVERSEE DES MOTS

M. Zoppi Fontana de l'U. de Campinas étudie un discours didactique, médiateur entre littérature et jeune public, "*Les mots commentés : les gloses méta-énonciatives dans les éditions scolaires de textes littéraires*". Son approche qui est peut être en partie liée à cet objet de travail substitue à l'étude d'un mot, l'étude des reformulations. La voie n'est plus exactement celle de la dénomination, mais celle du fonctionnement de l'activité de paraphrase qui amène à confronter le terme de départ et sa reformulation, à étudier les relations sémantiques entre les deux, puis à dégager la signification de cette pratique. Son article, montre que dans la pratique scolaire des textes littéraires (au niveau de l'enseignement du collège), les notes construisent une image du lecteur et de la lecture dans laquelle le texte n'est qu'un prétexte à commenter du vocabulaire.

À partir du mot, unité de traitement privilégiée par les manuels, les professeurs proposent ordinairement une équivalence paraphrastique et une seule qui renvoie à un référent extérieur. Or, M. Zoppi Fontana défend une théorie de la signification radicalement différente. Pour elle, comme pour les théoriciens de la réception, le mot n'est qu'un indice à partir duquel, le lecteur part à la recherche de la signification, explorant les différentes solutions possibles. Les parcours des lecteurs sont par définition multiples et instables puisqu'ils dépendent aussi de leurs questions et de leurs représentations. Ils sont intéressants jusque dans leurs aberrations. Rien n'est donc pire qu'un mode de lecture qui fait croire dogmatiquement qu'il

existe une solution “ qui va de soi ”, qu'il y a un sens univoque du texte qui relève du “ bon sens ”. Contre tout effort réducteur qui écrase la dimension herméneutique de la lecture, il convient de préserver l'interprétation vive, sans cesse modifiée au cours de sa production puisque les locuteurs changent eux-mêmes, et de la célébrer jusque dans ses errements ou ses perplexités, puisque l'essentiel est d'interpréter et que la signification est chaque fois à réinventer.

Au contraire, les gloses scolaires traitent les mots comme les éléments d'une “ nomenclature ”. C'est en effet dans les terminologies (technique, juridique, religieuse etc...) que chaque terme a une signification univoque qui coïncide avec une notion extérieure bien définie. Les commentaires scolaires ne voient dans les textes littéraires que des codes. Prétendant aider les élèves “ à lire ”, ils empêchent plutôt le travail de l'interprétation grâce auquel la signification peut naître ; ou plutôt, ils rabattent le texte (et la langue) sur un usage discursif particulier, *le fonctionnement terminologique* dans lequel la signification se stabilise parce qu'elle renvoie à un référent extérieur qu'elle ne fait que refléter. De ce point de vue, ils sont même en retrait sur le dictionnaire que nous avons vu mettre en scène la polysémie³³.

Pour dégager le mode de fonctionnement de la lecture scolaire, M. Zoppi Fontana est certes partie des mots, mais son objet est davantage la stratification du texte scolaire, le fait que les commentaires s'adjoignent à la narration pour encadrer l'interprétation.

Le volume se termine par mon intervention, *Langue du sens commun et langage gestionnaire, La politique locale de l'habitat dans le journal municipal d'Aubagne*. Il m'a semblé utile de montrer qu'on peut aborder le fonctionnement d'un texte à partir de l'étude de la syntaxe, au lieu de partir d'unités lexicales, “ de mots-clefs ”. *L'étude de la place sujet* est un des

³³ Il me semble qu'il manque une partie à la démonstration de M. Zoppi-Fontana. Quand bien même on récuserait avec elle la notion de sens littéral, ne faudrait-il pas démontrer l'intérêt de la prolifération des sens dans l'interprétation du texte précis d'I. Calvino. On voit mal ce qu'ajouterait par exemple la prise en compte de l'étymologie, des similitudes phonétiques, des associations libres... moyens qui évidemment peuvent conduire à des significations qui ont été écartées par les gloses scolaires ? Quelles seraient les autres interprétations possibles qui soient à la fois “crédibles” et intéressantes dans *CE* contexte discursif particulier. Bref, autant on ne doit pas exclure *a priori* une lecture plurielle et ambiguë, autant, il faut me semble-t-il s'appuyer sur le contexte discursif, qui me semble en l'occurrence largement désambiguïsant, pour choisir des interprétations vraisemblables.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

lieux d'observation où s'intriquent l'analyse des formes et celle des contenus. On peut ainsi observer deux types de fonctionnement qui se mêlent au cœur d'un article pour accomplir la même tâche, de transmission d'une information orientée : ce que j'ai appelé " le langage expert ", caractérisé par l'utilisation de nominalisations ; et ce que j'ai appelé " la langue du sens commun " où les groupes sujets comportent de nombreux pronoms personnels. Nous sommes à nouveau confrontés à la diversité : un même auteur varie ses façons d'écrire qui s'inscrivent sous deux modèles différents de la parole dans un espace public.

L'analyse s'oriente aujourd'hui vers la compréhension de tels effets de " bougé ". Effets induits par la complexité de la fonction-auteur. Effets suscités par les espaces ménagés entre les divers fonctionnements du mot. La disjonction entre le mot autonome en énoncé et le mot comme catégorie grammaticale produit la possibilité des décalages entre la forme graphique au XVII^e et la forme graphique actuelle. Les distorsions entre le mot-forme et le mot-sens renvoient aux différents programmes de traitement du sens mis en œuvre par les dictionnaires. Les différences entre les énonciateurs entraînent les glissements des significations alors même que les formes sont identiques. Le discours d'un sujet isolé présente une hétérogénéité aussi grande³⁴ puisque le dialogue suffit à faire varier la signification de son discours.

Tous ces décalages peuvent être vus comme des défauts. Une part importante de l'activité grammaticale vise d'ailleurs à limiter le jeu entre forme et sens, à ajuster l'unité graphique sur l'unité paradigmatique, au nom du fantasme de la concordance entre toutes ces dimensions... Mais on peut y voir un des lieux privilégiés où observer l'activité langagière, rejoignant ainsi le souci de la créativité des sujets, au cœur de toute rencontre entre linguistes et historiens.

Outre des chercheurs confirmés, nous avons choisi d'inviter à cette journée, un jeune historien, M. Deleplace qui vient d'achever une thèse et une linguiste, C. Roos qui vient d'achever son DEA. Il nous semble qu'une

³⁴ Il faudrait citer à nouveau J. Authier-Revuz dont les travaux ont contribué à infléchir de manière décisive l'analyse de discours.

des fonctions de rencontres telles que celles-ci est de leur permettre de présenter leurs travaux et de mieux se situer dans la communauté scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- AUROUX Sylvain, 1988, “ La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots ”, *Langages* 92, p. 79-91.
- AUROUX Sylvain, 1993, “ Le processus de grammatisation et ses enjeux ”, *Histoire des idées linguistiques*, tome 2, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Collection Sciences du Langage, Paris, Larousse.
- BAKHTINE Michaël et VOLOSHINOV, 1929 tr. fçse., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Ed. de Minuit.
- BARATIN Marc & DESBORDES Françoise, 1981, *l'analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, Klincksieck.
- BERRENDONNER Alain et REICHLER-BÉGUELIN Marie-José, 1989, “ Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ” *Langue française, Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques*, n°81.
- BENVENISTE Émile, 1969, *Problèmes de linguistique générale* I et II, Paris, Gallimard, rééd. 1974.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1994, “ Les unités : langue écrite, langue orale ”, *European Science Foundation*.
- BOSREDON Bernard, 1994, *Étiquetage et titres de tableaux. Des titres de tableaux à la problématique de la nomination unique : étiquetages, titres, Np, et appellations construites*, Thèse de doctorat d'État sous la direction d'A. Culioli, U. de paris VII.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

BRANCA-ROSOFF Sonia, 1994, “ La construction de la norme lexicographique à la fin du XVIII^e siècle : Féraud le médiateur ”, *HEL, Archives et documents*.

BRUNOT Ferdinand *Histoire de la langue française*, Paris, A. Colin.

CHOMSKY Noam, 1970, “ Remarks on Nominalization ”, in *R.A. Jacobs et P. S. Rosembaum (éd)*. Reading in English Transformational Grammar, Waltham, Ginnand Company.

CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris Hachette.

CHAURAND Jacques & MAZIÈRE Francine, eds., 1990, *La définition*, Paris, Larousse.

COLLINOT André et MAZIÈRE Francine, 1990, “ Les définitions finalisées dans le *Dictionnaire universel* de Furetière et dans le *Dictionnaire de l'Académie* ”, dans CHAURAND Jacques & MAZIÈRE Francine, eds., *La définition*, Paris, Larousse.

CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Niemeyer.

CORBIN Danielle, 1993, *Lexique n° 10*, La formation des mots, structure et interprétation.

LANGAGES 63, *La syntaxe des expressions figées*.

DARMSTETER Arsène, 1888, *La vie des mots étudiée dans leur signification*, Paris, Dellegrave.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Paris, Le Robert.

DELEUZE Gilles, 1996, *Dialogues de Gilles Deleuze et Claire Parnet*, “ Champs ”, Flammarion.

DI SCIULLO Anne-Marie et WILLIAMS Edwin, 1987, *On the Definition of Word*, Cambridge/London, MIT Press.

ECO Umberto, 1990, *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles, ed. Labor.

EMONDS, 1986, “ Les parties du discours en grammaire générative ”, *Recherches linguistiques de Vincennes*, 14-15.

FRADIN Bernard, MARANDIN Jean-Marie, MAZIÈRE Francine eds., à paraître, *Colloque Celex, Mot et grammaire(s)* Fontenay-aux-Roses, 1994, Nancy, Inalf.

GARDE Paul, 1981, “ Des parties du discours, notamment en russe ”, *BSL*, 76/1.

GARDE Paul, 1983, “ Présupposés linguistiques de la théorie des parties du discours ”, *CLAIX*, P.U. de Provence.

HAUSMANN Joseph, 1990, “ La définition est-elle utile ? Regards sur les dictionnaires allemands, anglais et français ” *La définition*, Paris, Larousse.

HARRIS Zellig, 1946, “ From morpheme to Utterance ”, *Language*.

KOSELLECK Reinhardt, 1990, *Le futur passé, Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS.

LAFONT Robert, 1987, “ La question du mot ” dans BOYER Henry, GARDY Philippe, MARCONOT Jean-Marie, SIBLOT Paul *Questions sur les mots. Analyses sociolinguistiques*, Paris, Didier-Erudition.

LAGARDE Jean-Pierre, 1986, “ Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine ”, *Langages* n° 92, 93-106.

LALLOT Jean, 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, ed. du CNRS.

LALLOT Jean, 1992 a, “ Le mot dans la tradition grammaticale et pré-grammaticale en Grèce ”, *Lalies* n° 10.

LALLOT Jean, 1992 b, 7 “ Parties du discours et catégories grammaticales dans la Tekhnè de Denys le Thrace (tableau établi par J. Lallot), dans Les parties du discours et leurs critères ” p. 581-589 S. Auroux ed., *Histoire des théories linguistiques*, Mardaga.

MARTINET André, 1966 “ Le mot ”, *Diogène*, p.39-45 (repris dans *Problèmes de langage*, Paris, Gallimard, 39-53).

MARTIN Robert, à paraître, “ la locution ” Colloque international *la locution*, ENS Saint-Cloud.

MARTINET André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris A. Colin.

MAZIÈRE Francine, 1990, “ Les marques de *fabrique*. Marquage et marques de domaine dans les dictionnaires classiques, du *Furetière* (1690) aux *Trévoux* (1771) ”, *Lexique*, 9.

MAZIÈRE Francine, 1996, “ Le mot au risque du dictionnaire. Sommes-nous tous des étrangers de la langue maternelle ? ” *LINX*, vol. *d'hommage à D. Malidier*.

MEL'CUK Igor, 1993, *Cours de morphologie générale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

MOLINO Jean, 1985, “ Où en est la morphologie ”, *Langages* n° 78.

LE MOT COMME NOTION HÉTÉROGÈNE Erreur ! Argument
de commutateur inconnu.

PERGNIER Maurice, 1987, *Le mot*, Paris PUF.

PICOCHÉ Jacqueline, 1977, *Précis de lexicologie*, Paris, Nathan.

PIERCE Charles, *Écrits sur le signe* (tr. 1978) Paris, Seuil.

POTTIER Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris, PUF.

REY Alain, 1977, *Le lexique, images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Librairie Larousse.

REY Alain, 1989, “ *Révolution* ”, *histoire d'un mot*, Paris, Gallimard.

REY-DEBOVE Josette, 1983, *Le Robert méthodique*, Paris, Le Robert.

SAUSSURE (de) Ferdinand, 1915, *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally, A. Séchehaye, A. Riedlinger, (rééd ; 1966) Paris, Payot.

TESNIÈRE Lucien, 1966, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} éd. (1^{ère} éd. : 1959), Paris, Klincksieck.

THIELE Johannes, 1987, *La formation des mots en français moderne*, trad. A. Clas, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

TOURNIER Maurice, 1994, *Les mots de la grève*, Paris, Klincksieck.